



# La Commune



## Sauvons les Archives nationales

Défense du Patrimoine

Le vendredi 26 novembre dernier s'est tenue, à la Bourse du travail de Paris, salle Eugène Varlin, la réunion publique " Pour sauver les Archives nationales ", à l'initiative de la CGT culture et sa section des Archives de France. Cette réunion fait suite à l'Appel lancé par ces organisations syndicales, qui a recueilli à ce jour plus de 3 000 signatures de personnalités, historiens, chercheurs, élus de toutes tendances ainsi que de salariés et simples citoyens. Il est dorénavant une référence nationale pour ceux qui, comme nous qui sommes signataires, veulent défendre le service public.

Défendre le service public en général et en particulier la mémoire collective du pays, menacée par ce gouvernement qui envisage la création d'un nouveau bâtiment d'archives sans la moindre création de poste budgétaire et statutaire, telle est l'ambition de tous ceux qui soutiennent cet Appel. Rapide compte-rendu d'une réunion qui a été un succès incontestable, tant du point de vue numérique - la salle Varlin était comble -, que par la qualité des interventions (extraits).

### J-C. Le Duigou, pour le Bureau Confédéral de la CGT :

*" Les raisons de notre soutien*

*" Je suis content d'abord de vous voir si nombreux ce soir. Lorsque l'initiative m'a été annoncée, j'y croyais à peine, pensant que c'était un peu ambitieux de vouloir réunir une telle réunion un vendredi soir. Je constate donc que le pari est tenu et je suis vraiment heureux d'être parmi vous.*

*" Alors, Bernard Thibault, secrétaire général de la CGT, a signé votre appel et il a souhaité que je représente la Confédération ce soir à votre réunion. Et donc j'ai souhaité pouvoir dire quelques mots à ce stade et bien sûr apporter le soutien de la CGT au plan confédéral à votre initiative et, au-delà, à votre mouvement.*

*" Je mettrai en avant trois raisons pour le justifier.*

*" Tout d'abord, une raison vraiment particulière en tant qu'organisation, c'est-à-dire confédérale en l'occurrence : nous sommes sensibles à l'avenir du service public culturel, nous l'avons dit dans différentes dimensions, mais particulièrement dans sa dimension des archives.*

*" En deux mots, l'action syndicale a elle aussi besoin de mémoire, comme toutes les autres dimensions de l'action humaine. Celle-ci a besoin, en permanence d'ailleurs, d'être retravaillée à partir d'informations rationnellement rassemblées. Cette information, à notre avis, ne peut être sélective, partisane ou laissée à la simple initiative des organisations. Le rassemblement et la conservation des documents doivent correspondre à un objectif d'intérêt général, parce que le fait syndical, son héritage, appartient à la collectivité. [...]*

*" La deuxième raison, c'est que, nous, la CGT, nous sommes aussi une organisation fortement représentative dans le secteur public et la Fonction publique, la première organisation d'ailleurs de la Fonction publique de notre pays. Nous assistons depuis plusieurs années à des restrictions budgétaires sans précédent. Ce n'est pas le lieu de faire l'histoire, bien entendu cela nous amènerait bien loin. Mais force est de constater que l'investissement de l'État aujourd'hui est, proportionnellement à la richesse nationale, à son plus bas niveau historique depuis les années 50, c'est-à-dire depuis la phase de la Libération. Quand, malgré tout, les pouvoirs publics décident un investissement, comme semble-t-il c'est le cas, même s'il y a des interrogations légitimes sur sa réalisation, il accompagne cela d'une restriction des crédits de personnels. Ce qui est quand même curieux, comme s'il ne fallait pas des agents publics pour faire tourner les équipements. Mais on est aujourd'hui dans une situation, comme dirait le Président de la République, abracadabrantesque ! On est dans cette situation dans votre secteur comme dans d'autres secteurs de l'intervention publique. Drôle de conception ! [...]*

*" Enfin, la troisième raison, c'est que nous sommes obligés de réfléchir, en tout cas à partir de notre vision confédérale, au contenu de votre mouvement. Il a un contenu revendicatif immédiat, les moyens, le maintien du statut, des emplois, je ne pourrai mieux que vous d'ailleurs parler de ces contenus. Mais à nos yeux il a, comme d'autres mouvements dans la dernière période, une portée plus large que le strict objectif revendicatif légitime autour duquel il s'oriente. Je dirai comme celui des chercheurs, comme celui des intermittents du spectacle, comme celui des archéologues, comme celui, pour remonter plus loin dans le temps, des infirmières, comme celui des cheminots ou des enseignants, il porte des exigences sociales élevées, la reconnaissance d'une fonction, le développement d'une mission ou de missions. Chez vous, elle est publique, dans d'autres cas elle va être sociale, en tout cas d'intérêt général. Mais c'est ce qui donne à mon avis sens à votre travail et à vos revendications.[...]*

*" Voilà donc les trois raisons qui justifient ce plein soutien de la Confédération à votre mouvement. Et, pour terminer, je veux donc dire que nous sommes ensemble dans un travail revendicatif de longue haleine. Nous nous engageons à participer à chacune des étapes de cette démarche. "*

### Wladimir Susanj, section CGT des Archives de France :

*" Non à l'EPA, création de 250 postes ! [...]*

*" Trouvez-vous normal, chers amis et collègues, chers camarades, qu'il faille un minimum, je dis bien un minimum de trois mois, quand ce n'est pas cinq mois, pour obtenir le dossier de naturalisation qu'on a demandé pour faire reconnaître par la préfecture, le Ministère de l'Intérieur, qu'on est bien français et qu'on a le droit à une carte d'identité nationale ?*

*" Trouvez-vous normal d'attendre des mois et des mois pour avoir tel document notarié indispensable pour faire valoir vos droits dans une succession ou un litige quelconque ?*

*" Pas nous !*

*" Alors, à qui la faute ? Aux fonctionnaires des Archives, qu'ils soient conservateurs ou magasiniers ? Bien sûr que non ! Savez-vous combien nous sommes au guichet de communication à Paris pour transmettre aux chercheurs ou aux simples citoyens les cartons d'archives qu'ils demandent ? Nous sommes dix ! Vous avez bien entendu, dix en tout et pour tout pour un des centres d'archives les plus importants d'Europe. Vingt-cinq sur le papier, dix*

dans la réalité, car les postes vacants ne sont pas remplacés. Pour vous donner une idée, il y a eu 180 000 documents communiqués rien que pour l'année 2 000. [...]

" Les moyens humains en nombre suffisant, ça n'est pas leur problème. Les emplois statutaires, le respect des qualifications, le refus de la flexibilité, de la précarité, le respect des délais de communication, ça n'est pas leur tasse de thé. Que le nouveau centre soit un EPA, c'est-à-dire une forme juridique plus propice à l'embauche précaire, ça ne les dérange pas, bien au contraire. Que le centre des Archives Contemporaines de Fontainebleau, le plus important centre de France, soit menacé de dépeçage et de démantèlement, ça ne les émeut pas. Aucun état d'âme pour tirer une croix sur les cinquante collègues de ce centre qui, pour l'essentiel, ont bâti leur existence, et souvent leurs maisons, dans la région de Fontainebleau. [...]

" Oui, les Archives nationales, créées par la Révolution Française le 12 septembre 1790, et dont le caractère public est garanti par une autre loi Révolutionnaire du 25 juin 1794, ces Archives nationales, les cinq centres et leur réseau départemental, sont un service public, c'est-à-dire qu'elles sont au service de tous, au service des historiens dont elles sont la matière première, tout autant que des citoyens pour lesquels elles représentent la reconnaissance des droits.

- " Il n'y a pour nous aucune contradiction.

- " Alors, au moment même où ceux qui nous gouvernent veulent faire en sorte que le postier ne soit plus seulement postier, mais aussi boulanger, pharmacien ou banquier, à l'heure où on veut nous habituer à trouver normale l'asphyxie des hôpitaux, de l'école et de tous les services publics, pourquoi les Archives nationales seraient elles épargnées par cette soif destructrice ?

- " Nous ne l'acceptons pas !

- " Nous ne l'accepterons jamais !

- " Avec vous, nous résisterons !

- " Avec vous, nous gagnerons !

- " Refus de l'EPA !

- " Création de 250 postes budgétaires pour le nouveau centre de Pierrefitte ! "

---

Modifié le mardi 21 juin 2005

---

## Voir aussi dans la catégorie France

### La formation professionnelle en miettes - Première partie

Dossier du mois La loi El Khomri a mis en route le « Compte Personnel d'Activité » (CPA). Un « compte » qui aurait pu aussi bien s'appeler « Compte de Précarité Assurée », sous couvert... >>

---

### Vers un Manifeste de La Commune

Comme l'avait déjà annoncé Marx, le capitalisme condamne des masses considérables d'êtres humains « mourir de faim dans un monde d'abondance ». Comme l'avait annoncé Jaurès : «... >>

---

### Urgence - Hôpital

Les hôpitaux sont la proie des prédateurs au pouvoir. S'appuyant sur des lois, des décrets, des réformes

de rationnement et de rentabilisation de la santé, au nom de « la maîtrise des... »

---

#### Comment Macron et Collomb traquent les réfugiés

Une Europe qui refuse d'accueillir les réfugiés. En France, malgré les discours démagogiques de Macron les réfugiés demeurent aux yeux de tous ces politiciens le fardeau qu'ils veulent... »

---

#### Contre Mélenchon

Contribution de Daniel Petri. Ci-dessous le sommaire et la préface. Vous pouvez retrouver l'intégralité de contribution en PDF joint. (Voir partie II) »

---

#### La violence policière « en marche »

L'état d'urgence, reconduit à plusieurs reprises depuis deux ans, a jeté une lumière crue sur la violence policière de l'État. Les « bavures » sont nombreuses, de plus en plus graves,... »

---